

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 15 juillet 2024

Date de l'annonce publique : 05/07/2024

Date de la convocation des conseillers : 05/07/2024

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-07-15 - 4.01	
Point de l'ordre du jour	4.01	
Objet	Budget participatif 2024 - Adoption des projets votés	

Le conseil communal,

Vu les projets soumis au vote des résidents dans le cadre du budget participatif défini par le règlement communal du 12 juillet 2022, définissant les modalités de participation des citoyens de la commune de Roeser à la création d'un budget participatif ;

Considérant que la première édition du budget participatif de la commune a permis aux habitants de la Commune de proposer et voter pour des projets citoyens visant à améliorer leur cadre de vie ;

Considérant que les résidents de plus de 14 ans et les associations communales ont pu soumettre des projets entre le 1^{er} juin et le 30 novembre 2023 ;

Considérant que parmi les 15 projets déposés, 3 ont été jugés recevables après une évaluation par le comité de suivi et les services communaux, prenant en compte leur faisabilité juridique, technique et financière ;

Considérant que ces projets ont été soumis au vote du public du 16 janvier au 30 juin 2024, ayant donné les résultats suivants :

Projet	Coûts TVAC (€)	Nombre de votes
1. Biodiversité : Jardins naturalistes & plantes vivaces	6.000,00	22
2. Outdoor Fitness Park	80.000,00	19
3. Cuisine loisir	14.000,00	16

Considérant qu'il appartient finalement au conseil communal d'adopter les projets votés conformément à l'article 9 (3) du règlement communal suscité ;

Considérant que par le biais du point 6.04 de la présente séance, les articles budgétaires correspondants suivants sont créés et dotés de leur crédit respectif :

Article	Libellé	CB
4/541/221200/24024	Budget participatif 2024 - Jardins naturalistes & plantes vivaces	6.000,00
4/625/221200/24025	Budget participatif 2024 - Outdoor Fitness Park	80.000,00
4/810/221311/24026	Budget participatif 2024 - Cuisine loisir	14.000,00

Vu le règlement communal du 12 juillet 2022, définissant les modalités de participation des citoyens de la commune de Roeser à la création d'un budget participatif ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;



Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'adopter les trois projets relatifs du budget participatif de l'année 2024 :

Récapitulatif	Montant en €
1. Biodiversité : Jardins naturalistes & plantes vivaces	5.128,21
2. Outdoor Fitness Park	68.376,07
3. Cuisine loisir	11.965,81
Sous-total hors TVA	85.470,09
TVA 17%	14.529,91
Total général	100.000,00



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 26 juillet 2024

La 1ère échevine,
Par délégation du bourgmestre du 24 juillet 2024

Le secrétaire communal ff,